

PS



URBANISME / ENVIRONNEMENT

EMPLOI

EDUCATION / CULTURE / JEUNESSE

SOCIAL- SOLIDARITÉ

Anglet pour tous

N° CPPAP 0507-P-10057 Suppl. au journal "Le Travail" - Décembre 2013 N°64 - Directeur de la publication S. Derville

LE JOURNAL DU PARTI SOCIALISTE

Edito

Sandrine DERVILLE Secrétaire de la Section PS Anglet



Le dynamisme des anglois contre la crise

La Côte Basque résiste plutôt bien à la crise: en 10 ans, l'agglomération littorale a créé davantage d'emplois qu'elle n'en a perdu. Ces chiffres encourageants se vérifient non seulement dans le secteur tertiaire, mais aussi, contrairement au reste de la France, dans celui de la production industrielle. Et dans ce contexte, Anglet affiche un dynamisme que tous les observateurs soulignent!

Chacun le sait, le ressent, la France vient de traverser depuis plusieurs années une crise mondiale d'une rare violence. Les Français souffrent, des efforts sont demandés à tous, mais au final, grâce à notre modèle « à la française », un peu moins peut-être que d'autres européens. Face à cela, et pour permettre aux Français, notamment les plus démunis, de mieux résister à la crise, le gouvernement s'efforce de préserver notre modèle social tout en favorisant une relance que les entreprises voient poindre.

Si le choc brutal de la récession a pu être amorti, on le doit aussi au dynamisme des collectivités locales qui ont continué à équiper le territoire en investissant fortement. C'est particulièrement vrai à Anglet où la Ville a investi plus de 100 millions d'euros dans les cinq ans écoulés : écoles, crèche, maisons de retraite, zones à vocation économique, culture, sports, logements à prix abordable, voirie et espaces publics, protection du littoral... dans tous les domaines la Ville a multiplié les initiatives. Et ceci en empruntant modérément puisque la dette n'a augmenté que de 15 millions d'euros, reste parfaitement maîtrisée et à un niveau bien inférieur à celle des villes voisines.

Jouant sur la peur, l'opposition UMP regarde avec nostalgie un passé révolu. « C'était si bien avant ! ». N'en déplaise à certains, Anglet bouge! Dans un monde qui évolue très vite, oui, Anglet bouge pour rester elle-même tout en s'adaptant aux mutations de notre société, et rester une ville accueillante où il fait bon vivre, étudier, travailler, se distraire, élever ses enfants et vieillir. Regarder en arrière, c'est laisser la logique ségrégative du marché l'emporter. C'est renoncer à Anglet pour tous; c'est regarder avec impuissance les entreprises quitter notre agglomération pour s'installer plus loin, là où le foncier est moins cher; c'est constater la baisse des effectifs scolaires... Agir avec détermination pour demain, pour nos enfants, est une exigence!

Nombre d'initiatives sont également le fait des anglois - entrepreneurs, associations, bénévoles, etc - que la municipalité accompagne et soutient, car ils sont la clé du dynamisme d'Anglet. Au moment où chacun s'inquiète face à un avenir incertain, il est bon de constater que collectivement les anglois se battent et réussissent. Ils peuvent compter sur Jean Espilondo et son équipe pour avancer à leurs côtés, les soutenir, et œuvrer quotidiennement pour rendre notre Ville encore plus belle, agréable à vivre et dynamique.

Sommaire

P1

Editorial

P2

Impôts locaux

P3

Solidarité

Emploi / Culture

P4

Des mots pour le dire

secretariat@ps-anglet.com

www.ps-anglet.fr



Impôts locaux: halte à la démagogie, examinons les faits!



Face à la démagogie et au populisme de Claude Olive et de l'opposition municipale qui multiplient les contrevérités au sujet des impôts locaux à Anglet, il nous semble important de rappeler le mode de calcul de ces impôts, et d'examiner ainsi, sereinement et objectivement, les chiffres.

Comment sont calculés les impôts locaux?

Ils sont calculés sur la base de la valeur cadastrale de votre logement, à laquelle sont déduits un certain nombre d'abattements, définissant ainsi la base nette d'imposition.

La taxe d'habitation due est calculée en appliquant à cette base nette d'imposition les différents taux d'imposition votés chaque année par les collectivités (commune et intercommunalité). Un plafonnement peut être appliqué en fonction des revenus du foyer fiscal.

$$\text{TAXE HABITATION} = \\ [(\text{valeur locative} - \\ \text{abattements}) \times \text{taux}] \\ - \text{plafonnement}$$

⇒ la Valeur Locative

Fixée par les services fiscaux (et non pas par la Ville d'Anglet!), en fonction de la surface, du degré de confort, et de l'environnement du logement.

Elle est revalorisée chaque année de façon forfaitaire (+1.8% pour 2013), et en fonction des travaux d'aménagement effectués dans le logement (extension, augmentation de la surface habitable, piscine, etc).

⇒ les abattements

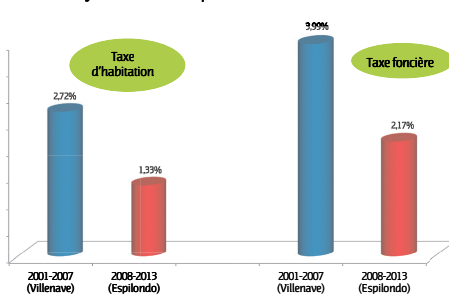
Anglet applique une large politique d'abattements :

- ✓ un "abattement général à la base", pour toutes les résidences principales, dont 17186 foyers anglois ont bénéficié en 2012
- ✓ un abattement pour les familles, de 10% pour chacune des deux premières personnes à charge, de 15% à partir de la 3^e personne à charge, qui a profité à 7279 foyers anglois en 2012
- ✓ un abattement pour les personnes handicapées et invalides de 10% a été instauré par la municipalité de Jean Espilondo en 2009.

⇒ les taux d'imposition

Fixés chaque année par délibération du conseil municipal et du conseil communautaire. **C'est le seul paramètre fixé par la municipalité.** En 2013, les taux n'ont pas augmenté par rapport à 2012.

Evolution moyenne des taux d'imposition sur les 2 dernières mandatures



⇒ le plafonnement selon le revenu

Les ménages dont le revenu fiscal de référence n'excède pas un certain plafond bénéficient également d'un plafonnement de leur taxe d'habitation. En 2012, 7896 foyers anglois en ont bénéficié.

Sous conditions de ressources (revenus inférieurs à 10224€ pour la 1^{ère} part fiscale, 2730€ par demi-part supplémentaire) et en fonction de leur situation personnelle (âge, invalidité, ...) certains ménages sont exonérés de taxe d'habitation et/ou de taxe foncière. Cette disposition a concerné 1949 foyers anglois en 2012.

Concrètement, quelles peuvent être les causes d'une augmentation des impôts locaux, et dans quelles proportions?

- ✓ la hausse des taux d'imposition: à Anglet, ces taux n'augmentent pas en 2013.
- ✓ une hausse de valeur locative, due à la hausse générale (+1.8% en 2013) ou en raison d'une réévaluation effectuée par les services fiscaux suite à des changements intervenus dans le logement.
- ✓ une diminution ou une perte de l'abattement accordé aux familles (enfants atteignant 22 ans par ex).
- ✓ une diminution ou une perte du plafonnement en raison d'une hausse des revenus du foyer. Tous les revenus des occupants du logement sont pris en compte dans ce

calcul. Ainsi, les ménages dont les enfants travaillent et vivent toujours au domicile des parents peuvent voir ce plafonnement diminuer ou disparaître, en fonction de la hausse de revenus engendrée.

Quelle est la réalité des chiffres avancés par Claude Olive et l'opposition municipale?

➤ Les impôts ont-ils augmenté de plus de 30% de 2008 à 2012? ⇒ **FAUX**

Claude Olive nous explique que, "de 2008 à 2012 les impôts locaux ont augmenté de 19 à 25 millions d'euros, soit plus de 31% de hausse". Le raccourci est un peu facile! Les recettes fiscales ont augmenté de 31%, mais cela ne signifie pas que les impôts locaux des anglois ont augmenté de 31%! Les recettes ont augmenté suite à la croissance de la population : le nombre de contribuables a augmenté entre 2008 et 2012 de 9% pour la taxe d'habitation et de 12% pour la taxe foncière. C'est par cette augmentation du nombre de contribuables bien plus que par la hausse des taux que les recettes fiscales ont augmenté, passant effectivement de 19 à 25 millions d'euros.

➤ Les impôts locaux par habitant sont-ils une statistique pertinente? ⇒ **FAUX**

Claude Olive nous présente comme seul indicateur les "impôts locaux en cours par habitant". Cette statistique n'est qu'une statistique parmi d'autres, et ne reflète pas la réalité des impôts locaux à Anglet: diviser l'ensemble des recettes fiscales par le nombre d'habitants n'est en rien significatif, un habitant ne représentant pas un foyer fiscal! De plus, comme rappelé ici, le calcul des impôts locaux dépend du logement (confort, surface habitable, quartier), mais aussi de la composition et des revenus du foyer. Diviser la totalité des recettes fiscales de la commune par le nombre de foyers, en ne faisant aucune distinction entre une famille aux revenus modestes vivant dans un logement modeste et une personne aux revenus élevés vivant seule dans son logement n'est donc pas très pertinent...

Incompétence ou démagogie?

Anglet Pour Tous: plus de solidarité, au bénéfice de tous les angloys

Depuis le début de son mandat, l'équipe de Jean Espilondo a œuvré pour renforcer la solidarité en faveur des angloys en difficultés, améliorer l'accessibilité de la Ville, et rendre notre ville toujours plus agréable à vivre pour toutes les générations.

En Avril 2012, le "Pôle Solidarité" a ouvert ses portes, offrant ainsi aux angloys un guichet unique regroupant les services du Conseil Général et de la Ville avec un accueil unique mutualisé, facilitant ainsi les démarches des angloys.

Pour renforcer l'aide alimentaire en faveur des personnes en difficulté, la Ville a créé une **Epicerie sociale**, en lien avec les partenaires sociaux et les associations caritatives. Cette structure permet à une personne ou une famille à faible revenus d'acheter des produits alimentaires à prix réduits, de bénéficier d'un accompagnement, afin de mener à bien un projet.

Un effort particulier a également été fait **pour améliorer l'accessibilité de la ville** pour les personnes à mobilité réduite.

La Ville a également mis en place la **gratuité dans les transports** en commun pour les retraités non imposables, les demandeurs d'emploi sans ressources, et les bénéficiaires des minima sociaux.

Afin de développer le "vivre ensemble", la municipalité de Jean Espilondo a lancé l'**Agenda Séniors**, pour valoriser la place des séniors, les impliquer dans la vie locale, faciliter les échanges intergénérationnels, lutter contre l'exclusion des plus fragiles, et proposer aux séniors des activités adaptées. Ainsi, huit agrès adaptés à tous les niveaux sportifs, choisis en concertation avec des spécialistes, ont été installés sur le littoral, et remportent un franc succès.

Pour améliorer l'offre d'accueil de nos aînés, la **Maison de retraite du Maharin**, qui a ouvert le 1^{er} Juillet 2013 compte **88 lits**, dans un environnement privilégié, en offrant une possibilité de mixité intergénérationnelle, au cœur du futur éco-quartier du Maharin.



Une structure d'accueil de jour pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées ouvrira dans les semaines à venir à Justin Larrebat, favorisant ainsi le maintien à domicile, permettant aux malades de maintenir un lien social et soulageant leurs proches en leur offrant des périodes de répit.

Enfin, le site de Houndaro accueillera prochainement le **Centre de Soins de Suite et de Réadaptation de la Nive**, répondant, au niveau de l'Agglomération, aux besoins de prise en charge spécialisée de patients âgés en perte d'autonomie mais aussi d'accueil en moyen séjour de patients adressés par l'hôpital et les cliniques voisines.

Quelques exemples des actions de la municipalité de Jean Espilondo pour faire d'Anglet, une ville toujours plus solidaire!

On crée des emplois sur Anglet !

Dans un contexte de crise, Anglet, comme l'ensemble de l'agglomération, résiste plutôt bien, et un des points forts du bilan municipal est sans doute l'emploi: ces dernières années, le nombre de créations d'emplois dans notre ville est supérieur au nombre d'emplois perdus. La municipalité de Jean Espilondo a ainsi accompagné et soutenu un grand nombre d'initiatives, en lien avec les autres collectivités locales, afin de renforcer le dynamisme, l'innovation et le développement économique dans notre Ville.

Ainsi, la fondation John Bost vient d'annoncer la création de 60 emplois afin de gérer le foyer d'accueil pour malades psychiques qu'elle construit à la Futaie. Au total, ce sont plus de 200 emplois directs qui auront été générés à Anglet par les projets sociaux ou médico-sociaux soutenus par la municipalité (maison de retraite du Maharin, établissements de soins de John Bost ou de Houndaro, accueil de jour pour malades d'Alzheimer, etc)

La création de la Zone d'Activité Commerciale de Melville-Lynch (route de Maignon) qui offrira à l'activité économique, 14 hectares de développement, est en bonne voie et les premiers artisans pourraient s'installer en 2015.

La pépinière d'entreprise Olatu Leku, tournée vers les métiers de la glisse, s'est installée à Blancpignon. Sur le site des Landes de Juzan, près de l'Université de Montauray, une pépinière d'entreprise, orientée vers l'éco-construction est en création. Entreprises et laboratoires de recherche viendront ainsi s'installer à proximité de l'Université, de l'école d'ingénieur ISA-BTP, de Nobatek et du CFA des Compagnons.

Voilà quelques exemples du dynamisme d'Anglet et des angloys, dont nous nous réjouissons tous!

Salle culturelle : plusieurs semaines avant son ouverture, le succès est déjà au rendez-vous!

600 abonnements vendus, plusieurs spectacles affichant déjà complets : la première saison culturelle à la salle Quintaou, qui ouvrira ses portes le 17 Janvier 2014, rencontre un succès indéniable: spectacles en famille, chant choral, mais aussi théâtre, danse, spectacle vivant, chanson, humour, musique ... une programmation riche et variée, qui trouve son public! Tel est l'objectif de la municipalité de Jean Espilondo: rendre la culture et le spectacle vivant accessibles au plus grand nombre, tant par les tarifs attractifs proposés que par la diversité des spectacles et la convivialité de l'accueil.

Le chantier de la salle rencontre aussi un immense succès: les visites planifiées tous les dimanches matins depuis le 15 Septembre jusqu'au 8 Décembre affichent elles aussi complet! Devant une telle affluence, des visites supplémentaires sont planifiées le samedi matin, jusqu'au 7 Décembre (inscriptions au 05 59 58 73 00 ou par mail à salle.quintaou@anglet.fr).

Cette curiosité des angloys à visiter le chantier, ainsi que le grand nombre d'abonnements ou de places vendues pour les différents spectacles montrent que cette salle répond à un véritable besoin de la part de la population et des associations culturelles angloyes.

Les enfants des écoles d'Anglet, puis les retraités Angloys (lors du Noël des retraités organisé le 17 Décembre par le CCAS) seront les premiers à découvrir cette salle, avant la soirée d'ouverture officielle, le 17 Janvier!

Des mots pour le dire

Logement social : les chiffres officiels pour mettre fin aux mensonges de l'opposition

128 logements sociaux... ou 1000? La guerre des chiffres fait rage, et l'opposition multiplie les mensonges. Ou pire, elle ne sait pas compter! Ainsi, elle s'attribue 660 logements sociaux et en concède généreusement 128 à la municipalité de Jean Espilondo dans le dernier bulletin municipal.



Des investissements pour nos enfants !

Entre 2001 et 2007, la municipalité précédente avait investi 3 067 000 € dans des travaux pour nos écoles, soit 438 000 € par an. De 2008 à 2012, la municipalité de Jean Espilondo a investi 3 835 000 € soit 767 000 € par an (+75%!) pour la rénovation et l'entretien de ces mêmes écoles.

Depuis 2 ans, les efforts fournis pour produire du logement accessible à tous portent leur fruits, et les familles reviennent s'installer à Anglet: résultat, pour la 2^e rentrée scolaire consécutive, les effectifs scolaires dans les écoles d'Anglet sont en hausse (2110 élèves inscrits en 2013, +75 élèves en 2012, +65 élèves en 2013). Tout est donc mis en œuvre pour continuer à améliorer l'accueil des enfants, la restauration scolaire et le périscolaire.

Or, les chiffres officiels de l'agglomération (présidée par Jean Grenet, rappelons-le) sont formels: depuis 2009, la municipalité de Jean Espilondo a financé 1000 logements sociaux (par honnêteté, nous ne comptabilisons pas les logements de 2008, année de transition où l'équipe actuelle n'a été "au pouvoir" que 9 mois). 751 de ces logements sont des logements « familiaux », les autres étant des logements spécifiques (maison de retraite, résidence universitaires).

Par comparaison, regardons le bilan de l'équipe Villenave/Olive. Selon les services de l'Etat, Anglet comptait 1478 logements sociaux au début de leur mandature, et en

comptait 1663 au 1^{er} janvier 2008: soit une différence de 185. Nous pourrions, comme l'opposition, en rester là et crier au mensonge en opposant ce chiffre dérisoire de 185 logements livrés pendant le précédent mandat à celui que claironne l'opposition d'aujourd'hui, 660! Mais il est vrai qu'il ne faut pas regarder seulement les logements livrés, mais considérer l'ensemble des logements "financés", c'est à dire tous ceux que la municipalité a engagés et qui ne seront livrés que deux ou trois ans plus tard... Ainsi, entre 2001 et 2007 inclus, la municipalité de M. Villenave a financé 490 logements. Nous sommes encore loin des 660 logements que la droite s'attribue aujourd'hui! A moins qu'elle ne revendique tous les logements financés pendant l'année 2008, où elle a été aux affaires moins de 3 mois...

Mais les anglois ne sont pas dupes, et il leur suffit de se promener dans les quartiers d'Anglet pour mesurer l'effort accompli par la municipalité de Jean Espilondo. Ceci en dit toutefois long sur les méthodes de l'opposition...

Les « belles » promesses de M. OLIVE

M. Olive l'affirme: « il va falloir tenir les dépenses de fonctionnement ». Parole sage! Mais dans le même temps il multiplie les promesses inconsidérées. Exemples.

M. Olive annonce qu'il va créer des navettes gratuites inter quartier. Or désormais toute nouvelle navette est entièrement à la charge de la municipalité. M. Olive avance en outre un coût pour la création d'une ligne : 300 000 €. Or annoncer un tel coût sans préciser ni le trajet, ni la fréquence de ces lignes, est complètement aberrant. Mais gardons ce chiffre : s'il crée 3 navettes de ce type (il annonce qu'il va en créer plusieurs) cela fera près d'un million d'euros chaque année : voilà qui augmentera fortement les dépenses de fonctionnement! Et il lui faudra en outre indemniser le gestionnaire de Chronoplus, puisque ces navettes gratuites viendront concurrencer les lignes régulières payantes.

Autre exemple : il annonce une extension de la piscine. C'est une bonne idée ! Mais chacun sait que la piscine est un équipement qui coûte très cher en fonctionnement. Comment va-t-il tenir, comme il l'annonce, les dépenses de fonctionnement ?

Incompétence ou démagogie ?

Les investissements dans les écoles ont non seulement permis d'améliorer la performance énergétique des bâtiments (réduction de la consommation de gaz de 37% dans les écoles), mais aussi d'améliorer le confort des élèves, l'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite, la sécurisation des accès aux écoles (ex de l'école Sutar), l'accompagnement des élèves, la restauration.

Nos impôts locaux servent ainsi à préparer l'avenir de nos enfants!

